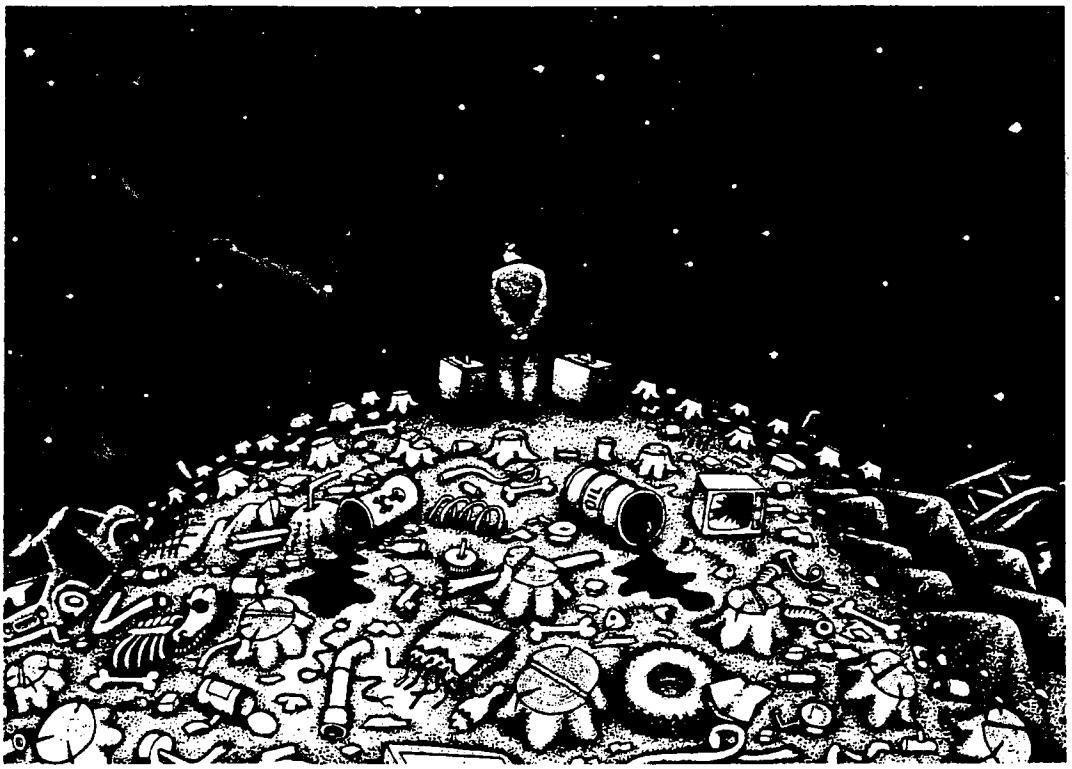
Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charcutier, veuillez visiter :
bpcharcutier.fr/annales-sujets-et-corriges

L'HOMME GARANT DE SON ENVIRONNEMENT

DOCUMENT 1 : « La pollution ».



© Robert Smid (Tchécoslovaquie). Cartoons.
Davidsfonds. 1985

DOCUMENT 2 : Évolution de la température moyenne et du taux de dioxyde de carbone dans le monde de 1860 à 2002

	Température moyenne en degrés celcius	Dioxyde de carbone CO_2 (Concentration en parties par millions)
1860	13,4	275
1900	13,6	285
1940	13,8	305
1980	14	315
2002	14,5	350

Source : Institut Goddard pour les études spatiales et la nature

DOCUMENT 3 : « Les Français et l'environnement »

La société française attend beaucoup des associations et très peu des entreprises, qui sont nettement disqualifiées lorsqu'il s'agit de protéger l'environnement. Ainsi, 34 % des personnes interrogées ont placé en tête les associations du type WWF ou Greenpeace comme les acteurs de la protection de l'environnement. Les collectivités locales occupent la deuxième place et recueillent la confiance de 28 % des Français, suivies de l'État (11 %). Les pouvoirs publics occupent donc une place incontournable pour 38 % des interrogés. Les sympathisants de la droite se tournent volontiers vers les communes, le département ou la région (36 %) alors que, du côté de la gauche plurielle, les associations dament le pion au secteur public (38 %).

L'Union Européenne, qui joue objectivement un rôle important, est mal notée et davantage de Français comptent d'abord sur eux-mêmes (9 %). Les partis écologistes ne recueillent la confiance que d'une faible proportion des sondés, même lorsque ces derniers se déclarent proches des Verts.

Investies de la confiance des citoyens, les associations de protection de la nature et de l'environnement auraient vocation à inciter les Français à agir. Elles seront sans doute davantage entendues que les pouvoirs publics. En revanche, c'est vers l'État et les hommes politiques que les Français se tournent quand ils se prononcent à 89 % en faveur de l'inscription de la protection de l'environnement dans la Constitution Française. Un consensus qui rassemble toutes les générations, tous les milieux sociaux et toutes les chapelles politiques. Comme quoi la question de l'environnement n'est plus une option politique parmi d'autres mais une attitude citoyenne.

Source : « Terre Sauvage » n° 165
Octobre 2001

DOCUMENT 4 : DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

20 juillet 1969 : l'homme se pose sur la lune et prend conscience que la planète bleue est une minuscule oasis fragile, perdu dans l'immensité de l'univers. À l'époque, seulement 3,5 milliards d'être humains vivaient sur la Terre. **Aujourd'hui, nous sommes 6,2 milliards... une augmentation de 79 % en seulement 33 ans !**

Et si l'on en croit les données démographiques, il y a de fortes chances pour que la Terre soit peuplée de 10 milliards d'êtres humains avant le milieu du siècle.

Quatre milliards de bouches supplémentaires à nourrir, dont la plupart se trouveront sans doute dans les mégalopoles du Tiers-Monde. Quatre milliards d'hommes qu'il faudra loger, chauffer, éclairer alors que 800 millions de personnes souffrent toujours de faim à l'heure actuelle, qu'un milliard et demi n'ont pas accès à l'eau potable et deux milliards ne sont pas raccordés aux réseaux d'électricité !

Or, en 2050, si chaque habitant des pays en développement consomment autant d'énergie qu'un Japonais en 1973, la consommation mondiale d'énergie sera multipliée par quatre !

Certes, en l'espace de seulement un demi-siècle, le niveau de vie d'une partie de l'humanité a plus évolué que pendant deux millénaires. Mais en contrepartie, les catastrophes industrielles n'ont cessé de se multiplier : Tchernobyl, Seveso, Bhopal, Exxon Valdez pour ne citer que les plus graves. Sans oublier les dégâts écologiques inquiétants : pollution de l'air et de l'eau, disparitions des espèces animales et végétales, déforestation massive, désertification...

D'où ces questions fondamentales : **comment concilier progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète ?** Comment répartir les richesses entre les pays riches et ceux moins développés ? Comment donner un minimum de richesses à ces millions d'hommes, de femmes et d'enfants démunies à l'heure où la planète semble déjà asphyxiée par le prélèvement effréné de ses ressources naturelles ? Et surtout, comment faire en sorte de léguer une terre en bonne santé à nos enfants ?

C'est pour apporter des réponses concrètes à ces questions qu'est né le concept de développement durable. Un concept que l'on résume aujourd'hui d'une simple phrase : **« un développement qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».**

Pour y parvenir, les entreprises, les pouvoirs et la société civile devront travailler main dans la main afin de réconcilier trois mondes qui se sont longtemps ignorés : l'économie, l'écologie et le social. À long terme, il n'y aura pas de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.

Source : Ministère de l'écologie et du développement durable – 2003

DOCUMENT 5 : « Un paysage dans lequel on est heureux... »

C'est un paysage dans lequel on est heureux parce que la gamme des couleurs est accordée d'une façon tendre et affectueuse, parce que les lignes organisent une architecture harmonieuse qu'il est agréable d'habiter. C'est le plus admirable des pittoresques. Il peut s'étendre sur toute la surface d'un pays. Il n'est plus cantonné dans un endroit précis au-delà des frontières duquel la banalité sévit, mais il recouvre de vastes étendues, s'organisant dans la diversité si bien que tous les horizons proposent des variations infinies du bonheur de vivre. Les plaines se mêlant aux collines, les collines aux montagnes, les vallées aux vallons, les fleuves aux mers, les prés au forêts, les labours aux paluds, les landes et les guérets aux déserts. C'est de toute évidence le pittoresque le plus efficace. (Sur le plan de l'argent, bien entendu, puisque c'est celui qui touche le plus de gens, que c'est sur celui-là qu'on jugera si nous sommes « modernes » ou si nous ne sommes que vieilles ganaches rétrogrades ; et surtout parce que c'est seulement si nous parlons d'argent qu'on nous écoutera et que nous avons peut-être une chance de sauver ce qui doit être sauvé). Le plus efficace sur le plan de l'argent, car c'est tout un pays qui par sa qualité attire et retient. Il n'a plus qu'à se laisser vivre. S'il est assez intelligent pour garder intact son patrimoine de beauté. Car, cette beauté ne tient qu'à un fil. Rien de plus facile à détruire qu'une harmonie, il suffit d'une fausse note.

Il m'a fallu il y a quelques années discuter pendant des mois avec un maire pas plus bête qu'un autre maire pour essayer de lui faire comprendre qu'une prairie (qu'on voyait des portes de sa cité) dans laquelle il brûlait d' « implanter » je ne sais quel silo ou quelle coopérative avait une couleur verte bien plus importante sur le plan local que le silo ou la coopérative. C'était l'évidence même : les horizons d'Alpes, les collines couvertes de chêne blanc, le déroulement d'un plateau couvert d'amandiers qui entouraient ce petit bourg aimé des touristes de passage ne prenaient leur valeur et leur qualité que par rapport à cette admirable tache de vert de la prairie. Quoiqu'on fasse à ce vert, l'abolir, ou simplement le réduire, c'était tout détruire. Le maire susdit me traita de poète, ce qui chez certains imbéciles est la marque du mépris le plus amical et le plus condescendant. Il « implanta » son silo ou sa coopérative aux applaudissements de tout le monde. Un an après, ils déchantaient tous et en particulier les hôteliers de la région. « Les gens ne s'arrêtent plus, disaient-ils. Ils passent, jettent un coup d'œil et s'en vont ». C'est qu'on ne tient pas à avoir un silo ou une coopérative sous les yeux. C'est que ces constructions, au surplus modernes, ne contribuent pas au bonheur de vivre. Ceci se passait il y a cinq ans. Aujourd'hui il n'y a plus un seul hôtel dans la cité dont je parle. Mais, bien entendu, pas un de ces pauvres gens ne voudra croire à la vertu du simple vert de la prairie.

La bêtise et l'absence de goût ne sont pas les seuls ennemis des beaux paysages, il y a aussi ce qu'on est convenu d'adorer sous le nom général de science. Il suffit de quelques pylônes « judicieusement » placés pour détruire toute beauté, qu'elle soit subtile ou plantureuse. Il est à remarquer que les pylônes sont toujours « judicieusement placés ». Ils sont toujours « au beau milieu ». Et là rien à faire ! Qu'il soit clair, qu'il soit manifeste, qu'on est en train de détruire un héritage de grande valeur, on vous répondra : « c'est le progrès » !

Eh bien, non ce n'est pas le progrès. Il n'est pas vrai que quoi que ce soit puisse progresser en allant de beauté en laideur. Il n'est pas vrai que nous n'ayons besoin que d'acier bien trempé, d'automobiles, de tracteurs, de frigidaires, d'éclairage électrique, d'autoroutes, de confort scientifique. Je sais que tous ces robots facilitent la vie, je m'en sers moi-même abondamment comme tout le monde. Mais l'homme a besoin aussi de confort spirituel. La beauté est la charpente de son âme. Sans elle, demain, il se suicidera dans les palais de sa vie automatique.

Préface à *Monument et arts de Haute-Provence,* Digne, 1966
in Jean Giono, *Provence,* Gallimard, 1995.

L'HOMME GARANT DE SON ENVIRONNEMENT

DOCUMENT 1 : La pollution **(6 POINTS)**

1 - Décrivez ce dessin.

2 - Quel constat met-il en évidence ?

DOCUMENT 2 : **(10 POINTS)**

3 - Transformez les données de ce tableau en graphiques et en courbes.
(Construire un graphique par type de données)

4 - Que constate-t-on pour chacune de ces courbes ?
Que peut-on en déduire ?

DOCUMENT 3 : Les Français et l'environnement **(8 POINTS)**

5 - Vers qui les Français se tournent-ils de préférence pour défendre l'environnement ?

6 - Quel est « le consensus » qui semble rassembler tous les Français ?

DOCUMENT 4 : Le développement durable **(6 POINTS)**

7 - Ce document montre que la planète et l'humanité sont en danger.
Comment cela se traduit-il ?

8 - Quelle solution est ici préconisée pour y remédier ?

DOCUMENT 5 : « Un paysage dans lequel on est heureux » **(10 POINTS)**

9 - Pourquoi l'auteur écrit-il dans le premier paragraphe « c'est seulement si nous parlons d'argent qu'on nous écoutera et que nous avons peut-être une chance de sauver ce qui doit être sauvé » ?

10 - Relevez deux oppositions dans le dernier paragraphe.

Expression Écrite : **(20 POINTS)**

Pensez-vous que de nos jours on puisse encore organiser le développement économique d'un pays tout en protégeant le milieu naturel environnant ?
En vous aidant des documents et de vos connaissances personnelles, vous donnerez votre point de vue dans un texte organisé d'une trentaine de lignes.

Les compétences du monde actuel sont évaluées au moyen des documents 1, 2, 3, 4.
Les compétences en français sont évaluées au moyen du document 5 et de l'expression écrite.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.